

*Mise en garde*

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*



ASSEMBLÉE 17-CAP-02

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 2 février 2017**, à 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil  
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Pierrette Laperle, représentante des usagers du transport adapté  
Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville  
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert  
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard

N'a pu assister :

Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général  
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative

**1. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-04**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par monsieur Michel Lanctôt :

« D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retrait du point 5.2;
- Ajout du point 7.1 Approbation du plan de gestion du parc d'autobus. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Mot de la présidente**

**Bonjour à tous,**

Puisque nous sommes en début d'année, nous sommes fiers de vous présenter un bilan de l'année 2016. Mais tout d'abord, permettez-moi de revenir sur les dernières réalisations du RTL.

En novembre dernier, nous avons été invités à prendre part au Sommet économique de l'agglomération de Longueuil sous le thème *Transporteur de croissance* organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud.

C'est devant un auditoire composé de gens d'affaires que le directeur général, Michel Veilleux, a présenté, de façon convaincante, le transport en commun comme étant un puissant vecteur de progrès dont la croissance doit être assurée.

L'importance d'investir et de développer les transports collectifs dans le but de soutenir la croissance économique de l'agglomération de Longueuil a fait l'unanimité auprès des participants du Sommet.

Par ailleurs, le RTL a participé, en novembre dernier, à l'inauguration du nouveau terminus Mansfield au centre-ville de Montréal. J'y étais présente en compagnie du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Laurent Lessard, de représentants de l'Agence métropolitaine de transport et des Conseils intermunicipaux de transport de la Rive-Sud. Déjà en service, ce nouveau terminus permet d'augmenter la capacité d'accueil des autobus de la Rive-Sud au centre-ville.

Toujours plus à l'écoute de sa clientèle, le RTL a participé au lancement du guide d'information « Poussette et astuce en autobus » avec l'organisme Initiative 1,2,3 GO! Longueuil. Les familles qui se déplacent avec de jeunes enfants en poussette ont maintenant accès à des conseils pratiques dans la planification de leurs déplacements. Un partenariat comme celui-ci permet au RTL de réitérer son engagement à répondre aux besoins de mobilité « *spécifiques* » des citoyens et il s'inscrit selon notre volonté d'accroître l'accessibilité universelle du réseau. Cette brochure est disponible sur notre site Internet.

De plus, le RTL se positionne encore plus fermement à l'égard du développement durable en rendant accessible à l'ensemble de ses employés et visiteurs deux bornes de recharge pour voitures électriques. Inauguré en décembre dernier, ce nouveau service est offert gratuitement pour une période de trois ans. Pour plus de détails, vous pouvez vous adresser à la réception du centre administratif du RTL.

C'est avec fierté que le RTL a reçu la Certification *Pro-mobilité durable* remise par Voyagez futé, le centre de gestion des déplacements des quartiers centraux de Montréal et de la Rive- Sud.

Lauréat dans la catégorie *Leader en transport durable*, le RTL est heureux que ces initiatives aient été reconnues. À titre d'exemple, l'accès à des places de stationnement à vélo ou encore à des mesures d'incitation au covoiturage sont proposées aux employés.

Maintenant, place au bilan de l'année

En 2016, le RTL a continué la mise en œuvre de son Plan stratégique 2013-2022. L'important virage client entamé a été au cœur des actions et des décisions de l'organisation.

À cet égard,

Le RTL travaille de façon continue à l'amélioration de son offre de service :

- Ainsi, nous sommes heureux de pouvoir maintenant offrir 7 lignes accessibles à notre clientèle à mobilité restreinte. Les lignes 1-7 et 177 se sont ajoutées aux lignes 4-6-74 et 106 déjà en service. À ce chapitre, le RTL vise à ce que 55 % de son parc de véhicules soit constitué d'autobus avec rampe d'accès d'ici 2020.
- Par ailleurs, le RTL a poursuivi le déploiement de son projet structurant, le Réseau rapide d'agglomération qui comprend les axes Taschereau...Grande-Allée/Auguste...Cousineau/Chambly...Vauquelin/Roland-Therrien et Jacques-Cartier/Mortagne.
- En 2016, l'axe Roland-Therrien a d'ailleurs été complété avec l'ensemble de ses composantes, soit un nombre limité d'arrêts, des abribus distinctifs et des mesures de priorité aux feux. Les nombreux utilisateurs des lignes 410 et 417 bénéficient maintenant d'un service avec une fiabilité, un confort et une rapidité améliorés ;
- Le déploiement du Réseau rapide d'agglomération se poursuivra en 2017;

2016 a été une année charnière pour l'organisation, entre autres, de la nouvelle gouvernance. Le RTL a été invité à partager son expertise et à formuler ses recommandations au sein de plusieurs comités, lors de colloques et de forums, en

compagnie des acteurs-clés de la mobilité des personnes et du transport en commun. Les équipes du RTL participent notamment au processus de transition vers la nouvelle gouvernance qui entrera en fonction en juin 2017.

Par ailleurs, le RTL a pris part à la consultation sur le futur Réseau électrique métropolitain, le REM, dans le cadre des audiences publiques en environnement. Ce projet d'envergure aura un impact significatif sur l'organisation des services sur la Rive-Sud. Le RTL et l'agglomération de Longueuil ont pu exprimer leurs préoccupations et leur analyse par la présentation d'un mémoire fait conjointement.

En 2016, le RTL a également poursuivi son objectif de maintenir des liens étroits avec ses partenaires afin d'assurer une présence marquée du transport collectif lors d'événements, festivals et manifestations populaires, qui se tiennent dans l'agglomération de Longueuil.

Ainsi, le RTL est fier d'avoir participé à différents événements : dont l'activité-bénéfice de la Source bleue à Boucherville, le Festival Classica à St-Lambert et le Théâtre de la ville à Longueuil, pour ne nommer que ceux-là, et qui permettent au RTL de faire la promotion du transport collectif en tout temps et en tout lieu !

Par ailleurs, je tiens aussi à spécifier que nos ententes avec les commissions scolaires pour le transport des élèves ont aussi été renouvelées. Des annonces vous seront bientôt faites en ce sens.

Encore cette année, les occasions de reconnaître la contribution des employés ont été au rendez-vous ;

- Octobre a été marqué par la soirée annuelle de reconnaissance des employés;
- C'est toujours avec fierté que je souligne les gestes exceptionnels des employés en situation critique comme ce fût le cas en septembre dernier ;
- J'ai eu l'honneur de remettre un prix reconnaissance ATUQ à l'équipe de la direction Innovation, Marketing et Partenariats ;
- Le Comité Santé-Sécurité Entretien du RTL a aussi reçu un prix pour avoir fait preuve d'innovation;
- Bravo à nos 30 chauffeurs qui ont été récompensés par la Société de l'assurance automobile du Québec pour leur comportement exemplaire sur les routes.

Cette année encore, nous avons été très présents dans l'actualité locale. Je considère qu'il est essentiel de faire connaître au grand public la réalisation de nos nombreux projets.

En terminant, je tiens à remercier chacun des employés du RTL pour leur implication au quotidien à l'amélioration du transport en commun.

Merci et bravo également à l'équipe de direction, ainsi qu'au directeur général, pour leur précieuse collaboration dans la mise en place d'une structure permettant d'améliorer la performance de l'organisation.

Année cruciale pour le transport collectif, 2016 a été remplie de défis ! 2017 sera une année de grands changements. Je n'ai aucun doute que tous ensemble nous serons en mesure de relever les défis auxquels nous ferons face cette année.

Soyez assurés qu'à titre de présidente ainsi que tous les membres du conseil d'administration, nous nous engageons à représenter auprès des instances, les intérêts des citoyens de l'agglomération de Longueuil quant à leurs besoins de mobilité. Je tiens d'ailleurs à remercier chacun des membres du conseil pour leur dévouement.

Merci de votre attention !

### **3. Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

#### **4. Adoption des procès-verbaux**

Les points 4.1 et 4.2 sont présentés en liasse pour adoption.

##### **4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-05**

###### **Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 7 décembre 2016**

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration tenue le 7 décembre 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### **4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-06**

###### **Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique extraordinaire du 18 janvier 2017**

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique extraordinaire du conseil d'administration tenue le 18 janvier 2017. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. Dossiers - Mobilité durable**

##### **5.1 Modifications de service d'avril 2017**

###### **5.1.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-07**

###### **Maintien et ajustement de service**

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'APPROUVER les modifications de service sur les lignes 6, 42, 43, 59, 80, 98, 125 et 185;

D'APPROUVER les ajustements opérationnels sur les lignes 42, 44, 55, 60, 142, 144, T48 et T94;

Ces modifications de service entreront en vigueur le 3 avril 2017. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

###### **5.1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-08**

###### **Ajustement de service – révision des temps de parcours**

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur les lignes 8, 28, 43, 88 et 128;

Ces modifications entreront en vigueur le 3 avril 2017. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### **5.2 POINT RETIRÉ**

### 5.3 RÉSOLUTION 17-09

#### **Reconduction de l'entente avec la Ville de Longueuil dans ses compétences d'agglomération relativement à l'augmentation, en période de pointe, du service de transport en commun des lignes d'autobus 86 et 87**

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par monsieur Éric Beaulieu :

« D'APPROUVER la reconduction de l'entente à intervenir entre le Réseau et la Ville de Longueuil dans ses compétences d'agglomération relativement à l'augmentation en période de pointe, du service de transport en commun des lignes d'autobus 86 et 87 pour une période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2017 inclusivement;

D'AUTORISER le directeur général et la secrétaire corporative à signer cette entente. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 5.4 RÉSOLUTION 17-10

#### **Approbation de la prolongation de l'entente à intervenir entre le Réseau et la Ville de Longueuil dans ses compétences d'agglomération relativement à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus**

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« D'APPROUVER l'entente soumise au conseil relativement à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus à intervenir avec la Ville de Longueuil pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

D'AUTORISER le directeur général ainsi que la secrétaire corporative à signer avec la Ville de Longueuil cette entente. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

### 6.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-11

#### **Adoption du calendrier des séances publiques du conseil d'administration pour l'année 2017**

Il est proposé par monsieur Benoît l'Ecuyer, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'APPROUVER le calendrier des assemblées publiques du conseil d'administration pour l'année 2017, comme suit :

Jeudi, le 2 février 2017  
Jeudi, le 9 mars 2017  
Jeudi le 6 avril 2017  
Jeudi, le 4 mai 2017  
Jeudi, le 1<sup>er</sup> juin 2017  
Mercredi, le 5 juillet 2017  
Jeudi, le 7 septembre 2017  
Jeudi, le 5 octobre 2017  
Jeudi, le 9 novembre 2017  
Mercredi, le 6 décembre 2017  
Jeudi, le 1<sup>er</sup> février 2018

Les assemblées publiques se tiennent au siège social du RTL et débutent à 17h00. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-12

### **Approbation du règlement L-71 autorisant un emprunt pour financer l'achat de 16 autobus hybrides conventionnels pour l'année 2019**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01), le Réseau peut décréter un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement L-71 a été expédié aux membres conformément à l'article 50 de la Loi;

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par Madame Pierrette Laperle :

« D'APPROUVER le règlement d'emprunt L-71 autorisant un emprunt à long terme au montant de seize millions de dollars (16 000 000 \$) pour financer l'achat de seize (16) autobus hybrides conventionnels pour l'année 2019;

DE SOUMETTRE le règlement à l'approbation du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation

du territoire, tel que le prévoit l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01);

Aux termes de l'article 27 de la Partie IV de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (2016, chapitre 8)*, la présente résolution requiert l'autorisation du Comité de transition pour la mise en œuvre du projet de loi no 76;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-13

### **Approbation du règlement L-72 autorisant un emprunt pour financer l'achat de 29 autobus hybrides conventionnels supplémentaires pour l'année 2018**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01), le Réseau peut décréter un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement L-72 a été expédié aux membres conformément à l'article 50 de la Loi;

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par madame Pierrette Laperle :

« D'APPROUVER le règlement d'emprunt L-72 autorisant un emprunt à long terme au montant de vingt-neuf millions de dollars (29 000 000 \$) pour financer l'achat de vingt-neuf (29) autobus hybrides conventionnels additionnels pour l'année 2018;

DE SOUMETTRE le règlement à l'approbation du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, tel que le prévoit l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01);

Aux termes de l'article 27 de la Partie IV de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (2016, chapitre 8)*, la présente résolution requiert l'autorisation du Comité de transition pour la mise en œuvre du projet de loi no 76;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-14

##### **Approbation du budget de fonctionnement du transport adapté pour l'exercice 2017**

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER le budget de fonctionnement du transport adapté pour l'exercice 2017 au montant de huit millions neuf cent cinquante-huit mille sept cents dollars (8 958 700 \$) lequel inclut une subvention provenant du *Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées* du gouvernement du Québec, une aide métropolitaine de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et une contribution municipale de l'Agglomération de Longueuil. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-15

##### **Octroi de contrat – Assurance des biens commerciaux du RTL**

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'AUTORISER le renouvellement d'un contrat relatif aux assurances des biens commerciaux, pour une période d'une année, à compter du 14 février 2017, à la firme Lemieux Ryan et Associés Inc., pour une prime totale de 136 416.01 \$, toutes taxes incluses, conformément à la proposition de renouvellement 2017-2018 datée du 19 janvier 2017 ainsi qu'aux dispositions de l'Arrêté du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004 (G.O.Q. partie 2, No 37, p. 3988) concernant l'accord d'une permission générale aux sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01) afin qu'elles puissent octroyer leurs contrats d'assurance sans demander de soumission. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-16

##### **Octroi de contrat – Achat regroupé pour la fourniture d'antigel pour moteurs diesel et lave-glace**

CONSIDÉRANT QUE le Réseau a été mandaté par les sociétés de transport suivantes : Société de transport de Montréal (STM), Société de transport de Laval (STL), Réseau de transport de la Capitale (RTC), Société de transport de l'Outaouais (STO), Société de transport de Lévis (STLévis), Société de transport de Trois-Rivières (STTR) et Société de transport de Sherbrooke (STSh), pour le compte du RTL, pour procéder à un achat regroupé pour la fourniture d'antigel pour moteurs diesel et lave-glace;

Il est proposé par monsieur Benoît l'Ecuyer, appuyé par monsieur Michel Lanctôt :

« D'OCTROYER les contrats à la suite de l'appel d'offres P16-026 – Fourniture d'antigel pour moteurs diesel et lave-glace, pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter du 11 mars 2017, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme RECOCHEM INC. aux prix unitaires soumis par produit, pour un montant total estimé à 1 850 768.35 \$ pour l'antigel pour moteur diesel et 1 050 735.70 \$ pour l'antigel lave-glace totalisant 2 901 504.05 \$, toutes taxes et contingences incluses, conformément aux soumissions déposées et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant par les crédits disponibles;

Que la dépense découlant du présent contrat soit répartie comme il suit :

- Le RTL pour un montant estimé de 368 000.48 \$;
- La STM pour un montant estimé de 1 525 366.04 \$;
- La STL pour un montant estimé de 135 865.67 \$;
- Le RTC pour un montant estimé de 556 654.77 \$;
- La STO pour un montant estimé de 185 854.23 \$;
- La STLévis pour un montant estimé de 47 602.31 \$;
- La STTR pour un montant estimé de 29 067.98 \$;
- La STSh pour un montant estimé de 53 092.59 \$;

Que l'acceptation des soumissions lie envers les adjudicataires chaque partie au processus d'achat regroupé;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **6.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-17**

##### **Dépôt — Liste des chèques émis**

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 29 novembre 2016 au 20 janvier 2017 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 24 046 772.09 \$.»

#### **6.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-18**

##### **Dépôt — Liste des honoraires professionnels**

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 2 février 2017 au montant total de 103 851.09 \$. »

#### **6.9 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-19**

##### **Dépôt — Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – Novembre et décembre 2016**

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de novembre et décembre. »

### **7. Affaires nouvelles**

#### **7.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-20**

##### **Approbation du plan de gestion du parc d'autobus**

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER le plan de gestion du parc d'autobus 2016-2020 et de le soumettre au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **8. Intervention des membres du conseil**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

Monsieur Éric Beaulieu souligne l'appréciation de la clientèle pour le programme « hORs-pointe » qui s'adresse aux aînés de 65 ans et plus.

Madame Isabelle Bérubé annonce et invite la population aux festivités de « La fête du Lac » de Saint-Bruno-de-Montarville qui auront lieu les 4 et 5 février 2017.

Monsieur Alexandre Plante convie aussi la population à participer au « Fest-Hivers » de Brossard qui aura lieu le 11 février 2017 de 13 h à 20 h.



9. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-21

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« De lever la présente assemblée. » Il est 17 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) COLETTE ÉTHIER  
Colette Éthier  
Présidente

(S) CAROLE COUSINEAU  
Carole Cousineau  
Secrétaire corporative